

# Jeux d'ombre sur une enquête incertaine

Curieuse atmosphère que celle qui entoure l'enquête sur l'assassinat de Dulcie September. La police judiciaire fait son travail : un renseignement lui est transmis, elle l'exploite, le confronte aux rares éléments matériels en sa possession et aux quelques témoignages recueillis sur les lieux du crime. Mais, alentour, certains s'agitent, forcent les déductions, alimentent les rumeurs, non sans *a priori* idéologique. C'est ainsi que de l'interpellation, le jeudi 7 avril, d'un réfugié politique sud-africain blanc, Martijn Van Geems, et d'un Angolais opposant au régime marxiste de Luanda, Pitha Assesso, on en est arrivé, dans la journée du vendredi 8 avril, à la diffusion d'une prétendue « information » que rien aujourd'hui, tant dans l'enquête de police judiciaire que dans les renseignements des services spécialisés, ne permet d'avancer.

Il fut donc suggéré, avec insistance, que Dulcie September avait été retournée par les services sud-africains et aurait été exécutée par une faction de l'ANC pour cette raison. Pourtant aucune source fiable, aussi bien au ministère de l'intérieur que chez les enquêteurs ou dans le monde du renseignement occidental à Paris, ne confirme une telle hypothèse. A l'évidence, certains milieux français espèrent vivement innocenter le régime de Pretoria et s'en tiennent toujours à la thèse d'un « règlement de compte entre factions rivales ». Comment ne pas relever ainsi que cette rumeur discréditant Dulcie September a été diffusée alors qu'était mise en évidence la présence, au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua,

d'un éminent représentant du lobby sud-africain en France, en la personne de M. Jean Taoisson, chargé de missions et rédacteur en chef du *Courrier austral parlementaire* ?

Toujours est-il que, même s'ils n'ont pas en leur possession de renseignement opérationnel permettant d'établir un lien direct avec les exécutants du meurtre, les spécialistes des services de renseignement occidentaux privilégièrent, eux, toujours la thèse d'une responsabilité sud-africaine dans l'assassinat. Les événements venus à Londres, en juillet 1987 (tentative de séquestration de membres de l'ANC), en Belgique, en février et mars derniers (tentative d'assassinat et d'attentat à l'explosif visant la représentation de l'ANC), des renseignements faisant état de mouvements d'agents sud-africains en Europe, nourrissent cette conviction. Toutefois, plus qu'au National Intelligence Service (NIS), le service secret sud-africain, c'est au South African Military Intelligence Directorate (SAMID), les services de renseignement militaires, qu'ils imputent les actions punitives contre l'ANC.

## Un renseignement non recoupé

Tel est le décor, dans un contexte où les conflits entre services de renseignement alimentent informations et contre-information. En effet, le MI 6 britannique est actuellement fort « remonté » contre son homologue sud-africain, tandis que les services de renseignement américains ne sont pas particulièrement tendres avec les autorités françaises, notam-

ment depuis le départ de l'Iranien Wahid Gordji. C'est dans ce jeu complexe d'un univers de l'ombre qu'est intervenue l'information obtenue par les renseignements généraux (RG), début avril, à peine une semaine après la mort de la représentante de l'ANC.

Pour les RG parisiens, il s'agissait, à l'évidence, d'un renseignement non recoupé, sans doute obtenu de seconde main. Mais sa précision justifiait qu'il soit exploité par la PJ. L'information indiquait que Pitha Assesso, angolais, opposant au régime marxiste du MPLA, avait reçu 60 000 F à Lisbonne (Portugal), qu'il avait ensuite remis à Martijn Van Geems, réfugié politique sud-africain blanc en France, afin d'organiser le meurtre. Un troisième personnage, également angolais, aurait aussi été associé à ce complot dont les commanditaires n'étaient pas précisés par la source des RG.

La brigade criminelle devait donc interroger Van Geems et Assesso, ainsi que leurs compagnes, puis un Français d'origine congolaise et sa femme, suspectés d'avoir hébergé le troisième homme, toujours introuvable. Les interrogatoires menés au 36 quai des Orfèvres devaient quelque peu discrépater le renseignement des RG. Martijn Van Geems, rencontré vendredi soir, après la fin de sa garde à vue, ne comprend pas ce qui lui arrive.

Agé de vingt-neuf ans, ayant fui la conscription militaire, obtenant pour cette raison — l'objection de conscience n'existe pas en Afrique du Sud — le statut de réfugié politique le 21 mai 1985, il n'est en aucun cas un militant politique chevronné. Artiste et bohème, habitant une HLM de banlieue, il n'est pas membre de l'ANC. Sympathisant de la cause anti-apartheid, il a simplement eu l'occasion d'aider, lors de soirées de solidarité, rencontrant ainsi Dulcie September. Ayant un enfant avec sa

compagne, de nationalité chilienne, il assure ne s'être jamais rendu au Portugal, ne pas connaître Assesso jusqu'à ce qu'il le rencontre dans les locaux de la PJ, et émet l'hypothèse que le renseignement obtenu des RG vienne d'un réfugié blanc mozambicain, violemment anticomuniste, croisé dans un centre d'accueil lors de son arrivée en France.

Contrairement à ce que laissaient entendre les mêmes sources qui accréditaient l'hypothèse d'un « retourneur » de Dulcie September, il n'est pas membre du Parti communiste. Simplement, on lui a donné, lors d'une soirée de solidarité, une carte des JC — qui ne porte aucun timbre de cotisation — et qu'il a gardée par dérision, de même que des amis américains qui l'accompagnaient ce soir-là.

Le PCF a vivement dénoncé l'« infamie », présentant les interpellés comme des militants communistes et l'« honteuse calomnie » insinuant que September était un agent double. Les enquêteurs assurent cependant que le Français d'origine congolaise interpellé était détenteur d'une carte du PCF. Père de six enfants, et bientôt d'un septième, il vivrait dans une extrême pauvreté.

Dans tous les cas, aucune charge n'a pu être retenue contre les uns et les autres. A l'exception de Pitha Assesso, dont la carte de séjour n'était valable que jusqu'au 9 mars, déféré pour cette raison au parquet. Le Partido democrático liberal de Angola (PDLA) dont il s'affirme président intrigue. Aucun spécialiste n'en a entendu parler en Angola même. Dans un tract imprimé, en notre possession, le PDLA se présente comme un mouvement opposé au régime marxiste de Luanda. Il appelle au « dialogue national entre le MPLA et l'UNITA », à la fin de « toute ingérence étrangère, cubaine, américaine, sud-africaine », au « libéralisme économique » et à l'« économie de marché », avec pour mot d'ordre : « Patrie Paix Unité ».

Certaines sources présentent Pitha Liborio Assesso comme un « mégalomane » et supposent que ce parti, récemment apparu, serait en fait un moyen commode utilisé par des Angolais pour obtenir le statut de réfugié politique en Europe et pouvoir s'y installer. La Ligue des franco-phones angolais, déclarée à la préfecture de Seine-Saint-Denis fin 1986, est encore plus énigmatique. En son nom, Assesso a écrit, le 29 janvier dernier, au ministère de la justice pour obtenir le droit de visiter des Angolais détenus pour des affaires de droit commun dans les prisons françaises. L'administration pénitentiaire lui a donné son accord, ce qui devait susciter une protestation de l'ambassade d'Angola à Paris. Enfin, le 31 mars, soit deux jours après le meurtre de Dulcie September, Assesso a écrit au ministère de l'intérieur pour solliciter une protection. Le 23 décembre 1987, il avait été victime d'un vol de documents (liste des membres du PDLA) et d'argent (3 200 dollars).

Le mystère des exécutants de l'assassinat reste donc entier. Seule piste hypothétique : le troisième homme, réfugié politique angolais, recherché actuellement, sur lequel ne pèsent cependant que les soupçons formulés par l'information des RG.

GEORGES MARION  
et EDWY PLENEL.

FMO|018/0032/22

10.04.88

Monde  
10.4.88

←